

DEI France

Défense des Enfants International

DEI-France a pour objectif de veiller à l'application, en France et par la France, de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

DEI-France tient compte du caractère indissociable des droits reconnus par la Convention à l'enfant pris dans sa globalité et **exerce donc sa vigilance pour tous ses droits dans tous les domaines**. DEI-France est la section française, constituée le 20 novembre 1998, de l'ONG Défense des Enfants International.

DEI-France est constituée d'un réseau d'adhérents soucieux du bien-être des enfants et convaincus de la nécessité de respecter leurs droits :

- personnes physiques : parents, éducateurs, juristes, enseignants, travailleurs sociaux, professionnels de la santé, élus, étudiants, majeurs ou mineurs ...
- personnes morales : associations, institutions, fondations ou collectivités diverses.

Elle œuvre pour que les droits de **tous les enfants sans exception** soient respectés, aussi bien **par la loi que dans leur vie au quotidien**.

La Convention des droits de l'enfant est un texte juridique contraignant pour la France qui l'a ratifiée le 7 août 1990. La Convention internationale des droits de l'enfant, à travers la reconnaissance de l'enfant comme sujet de droits civils, économiques, sociaux, culturels et politiques, ne constitue pas un danger mais une chance pour notre société.

La France se doit donc de conjuguer, comme le prescrit la Convention, sa volonté de protection de l'enfance avec l'apprentissage de son émancipation : c'est en effet par l'exercice progressif, par les enfants eux-mêmes, de leurs droits-liberté que, conjointement avec eux, les adultes, parents, professionnels de l'enfance et pouvoirs publics ensemble, pourront leur assurer une protection réelle qui préserve au mieux leur avenir et celui de la société.

Pour toutes ces raisons, DEI – France milite pour que la Convention soit connue de tous, et effectivement appliquée pour tous les enfants de France.

DEI France a décidé de militer pour l'adoption d'une loi d'orientation pour promouvoir le bien-être des enfants.

Un premier texte a été rédigé en 2008 et complété cette année en vue de le soumettre notamment aux candidats aux élections.

Vous trouvez ce texte en PDF sur le site de DEI France ou plus précisément à l'adresse ci-dessous :

<http://www.dei-france.net/spip.php?article52>

